

MESURER LE BÉNÉVOLAT POUR EN AMÉLIORER LA CONNAISSANCE ET SATISFAIRE À UNE RECOMMANDATION INTERNATIONALE

par Edith Archambault et Lionel Prouteau*

* Université de Paris CES-Matisse et université de Nantes Lemna. Mél. : edith.archambault@univ-paris1.fr; prouteau@sc-eco.univ-nantes.fr. Les auteurs remercient Viviane Tchernonog pour les précisions sur son enquête et Mathieu Nancy pour les informations sur les salaires associatifs.

** Une première version de cette contribution, présentée au colloque Adedes du 10 mars 2009, est consultable sur www.addes.asso.fr.

*En décembre 2008, le Bureau international du travail (BIT) a recommandé d'adjoindre à l'enquête emploi un bref questionnaire pour mesurer le travail bénévole. L'article examine en premier lieu les faiblesses méthodologiques des enquêtes sur le bénévolat en France et dans quelques pays anglo-saxons, pour montrer la nécessité d'une standardisation. Puis il propose une approche critique du questionnaire proposé par le BIT et quelques suggestions pour son application en France. Enfin, à partir d'une enquête récente (Tchernonog, 2007), la valeur monétaire du bénévolat en France est calculée selon quatre variantes, montrant le rôle crucial du choix du salaire fictif **.*

Le bénévolat existe partout, dans les pays postindustriels comme dans les pays émergents ou en développement, et sa pratique, sous des formes et des appellations diverses, est avérée dans toutes les périodes historiques, car il est le fondement de ce que F. Braudel appelle la « *civilisation matérielle* », « *cette autre moitié de la production qui refuse d'entrer à plein dans le mouvement des échanges* »⁽¹⁾. Le travail bénévole est aussi une ressource renouvelable, non délocalisable et peu coûteuse, apte à résoudre des problèmes sociaux et environnementaux de proximité partout dans le monde.

Cependant, économistes et statisticiens se sont peu intéressés au travail non rémunéré, qui échappe à toute mesure en France jusque dans les années 80. C'est alors que des statisticiennes féministes tentent de mesurer le travail domestique, essentiellement féminin (Chadeau et Fouquet, 1981 ; Goldschmidt-Clermont, 1993). Le but de ces recherches est de montrer, d'une part, le poids économique considérable de ce travail domestique invisible et, d'autre part, son partage très inégal entre hommes et femmes.

Plus récemment, des travaux théoriques ou empiriques ont porté sur les dons de temps en dehors du ménage et plus spécifiquement sur le bénévolat organisé ou formel dont les principaux bénéficiaires sont

(1) Pour Braudel, cette civilisation matérielle s'étend au rez-de-chaussée d'un édifice dont l'économie marchande constitue le premier étage et le capitalisme naissant l'étage élevé (Braudel, 1979, p. 8).

les associations, les fondations et les mutuelles (Archambault *et alii*, 1991, 1994, 1997 ; Prouteau, 1999). En 2002, la première (et seule à ce jour) enquête sur le bénévolat réalisée par l'Insee, l'enquête « Conditions de vie, supplément vie associative », a permis de mieux connaître les caractéristiques sociologiques, économiques et démographiques des bénévoles et de mesurer la valeur économique du bénévolat (Febvre et Muller, 2004 ; Prouteau et Wolff, 2004a et 2004b)⁽²⁾. De même, les enquêtes de Viviane Tchernonog sur les associations ont toutes posé des questions sur le nombre de bénévoles auxquels elles ont recours et sur la durée de leur engagement (Tchernonog, 2000 et 2007). Les enquêtes Tchernonog ont ainsi permis de répartir le temps de travail bénévole entre associations employeurs et associations sans salarié, ces dernières captant les trois quarts du bénévolat, leur unique ressource humaine, et aussi d'attribuer ce temps de travail bénévole aux divers secteurs d'activité où opèrent les associations.

(2) L'enquête « Emploi du temps » 1985-1986 conduite par l'Insee contenait quelques questions relatives aux activités bénévoles des enquêtés dans une association ou dans un autre contexte, mais cet aspect du questionnaire occupait une place secondaire qui ne permettait pas d'identifier avec toute la rigueur nécessaire la diffusion du bénévolat (Prouteau, 1999).

Au niveau international, le programme comparatif Johns Hopkins a abouti à une mesure du temps de travail bénévole dans trente-sept pays à partir d'enquêtes comparables et une valeur économique a été donnée au bénévolat afin de mieux prendre en compte le poids économique réel du secteur sans but lucratif (Salamon *et alii*, 1999, 2004). La méthodologie adoptée pour ces enquêtes a été reprise et perfectionnée dans le *Manuel sur les institutions sans but lucratif dans le système de comptabilité nationale* (ONU, 2006, 2003 pour la version originale en anglais). Ce manuel, établi en collaboration entre le Centre pour les études sur la société civile de l'Université Johns Hopkins et la division statistique des Nations unies, propose une méthodologie de mesure du bénévolat, longuement discutée (p. 274-308). Cependant, le compte satellite des institutions sans but lucratif (ISBL) en France (Kaminski, 2005) n'a pu intégrer, au stade encore expérimental auquel il se trouve, la mesure du bénévolat.

La mesure du bénévolat en France en est donc encore à ses balbutiements. Les dons en argent, qui représentent une partie beaucoup plus minime de la générosité publique, sont beaucoup mieux suivis que le don de temps par des sondages privés (« Observatoire de la générosité » de la Fondation de France-Sofres, Cerphi, « Baromètre de la confiance » du Comité de la charte-Sofres).

Cependant, la connaissance statistique du bénévolat, des caractéristiques des bénévoles, des organisations pour lesquelles ils travaillent et des tâches qu'ils y accomplissent pourrait s'améliorer à la faveur d'une recommandation internationale du BIT ratifiée en décembre 2008 à Genève, lors de la XVIII^e Conférence des statisticiens du travail. Le BIT recommande en effet d'ajouter à l'enquête emploi (*labour force survey*), réalisée à peu près partout dans le monde, un bref questionnaire sur le travail bénévole. Le travail bénévole dans l'acception du BIT est entendu au sens large, bénévolat formel et informel hors ménage, donc en excluant le travail domestique et éducatif à l'intérieur du ménage. Un manuel méthodologique destiné à rendre comparables les enquêtes et la valorisation

monétaire du travail bénévole est actuellement en cours de rédaction, avec un partenariat entre le BIT, l'organisation des Volontaires des Nations unies, la division statistique des Nations unies et le Centre pour l'étude de la société civile de l'Université Johns Hopkins. Les finalités que poursuivent les partenaires sont diverses et complémentaires.

- Pour le BIT et les Volontaires des Nations unies, il s'agit notamment de cerner les pratiques bénévoles, coutumières ou liées aux carences des Etats dans les pays en développement, mais aussi de mieux comprendre les interactions dans les pays développés entre travail bénévole et travail rémunéré dans une optique de professionnalisation de certains services et d'expérimentation de métiers nouveaux.

- La division statistique des Nations unies et le Centre pour l'étude de la société civile de l'Université Johns Hopkins souhaitent en outre disposer d'une base solide et comparable pour compléter les comptes satellites des ISBL encore incomplets.

La présente communication s'attache, dans un premier temps, à tirer quelques leçons des enquêtes sur le bénévolat qui ont pu être réalisées en France et ailleurs, pour montrer la nécessité urgente d'une coordination. Dans un second temps, nous esquisserons une approche critique du questionnaire proposé par l'équipe rédactrice du manuel méthodologique en cours de rédaction, en gardant à l'esprit que le mieux est souvent l'ennemi du bien. Enfin, nous essaierons de compléter le compte satellite des ISBL proposé par Philippe Kaminski par une valorisation du bénévolat en France en 2005 à partir de l'enquête de Viviane Tchernonog.

Quels enseignements peut-on tirer des enquêtes sur le bénévolat en France et ailleurs ?

Les tentatives de mesure du bénévolat ont été sporadiques et non coordonnées, à l'initiative des organisations elles-mêmes, des chercheurs ou plus rarement des instituts statistiques officiels. On évoquera tout d'abord quelques enquêtes réalisées à l'étranger, avant de revenir sur l'enquête « Vie associative » 2002 de l'Insee. Nous examinerons enfin les enseignements qu'apportent les réflexions méthodologiques conduites sur l'identification et la mesure du bénévolat.

Les enquêtes internationales

Plusieurs enquêtes auprès des ménages ont été réalisées par les instituts statistiques de quelques pays, essentiellement anglo-saxons (Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni). Ce tableau a été communiqué à Genève en juillet 2007. Elles portent toutes sur le bénévolat formel (pour ou par une organisation) et certaines d'entre elles sur le bénévolat informel (travail destiné directement à des personnes extérieures au ménage, sans l'intermédiaire d'une organisation).

(3) Pourcentage des répondants déclarant avoir eu une activité bénévole au cours de la période de référence.

(4) Mais selon une enquête menée en 2001 pour Independent Sector, regroupement d'organismes qui visent à promouvoir le secteur sans but lucratif aux Etats-Unis, le taux de bénévolat serait de 44 %.

(5) Ces enquêtes se fondent sur l'emploi du temps d'un échantillon représentatif de personnes qui doivent remplir un carnet indiquant quart d'heure par quart d'heure l'emploi de leur temps au cours d'une semaine, selon une nomenclature d'activités proposée où figurent, entre le travail rémunéré et le loisir pur, des catégories intermédiaires : études, travail bénévole (sans autre précision), et de nombreuses catégories de travaux domestiques.

Ces enquêtes montrent clairement la très grande variabilité dans un même pays, à peu d'années de distance, des taux de bénévolat⁽³⁾ : entre 24 et 41 % en Australie ; entre 27 et 41 % au Canada ; seuls les Etats-Unis, qui ont une enquête annuelle, ont des taux de bénévolat stables à 27-29 %⁽⁴⁾. Certes, en Australie comme au Canada, les taux progressent au fil du temps, mais dans cette évolution, quelle est la part de l'évolution réelle et quelle est celle de l'artefact ? Les enquêtes de budgets-temps⁽⁵⁾ donnent une autre estimation des taux de bénévolat, systématiquement inférieure : 15 % au Canada, par exemple, et de 6 à 17 % dans les quinze pays européens qui remplissent cette enquête.

L'enquête Insee « Vie associative » 2002

L'enquête « Vie associative » 2002 est la partie variable de la vague d'octobre de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages de l'Insee. Elle visait à documenter la participation associative de la population de plus de 15 ans. L'échantillon est constitué de 5 799 ménages, avec interrogation d'un individu par ménage.

Un premier volet du questionnaire concernait les seuls adhérents à des associations. Il leur était demandé si, au cours des douze derniers mois, il leur était arrivé « *de travailler sans être rémunéré ou de rendre des services dans le cadre de cette association en tant que bénévole (y compris des activités en tant que dirigeant, animateur ou chargé de tâches diverses non rémunérées)* ». Une autre question permettait de savoir si, au cours des douze derniers mois, ils avaient travaillé ou rendu des services dans le cadre de l'association. Comme ils étaient interrogés par ailleurs sur la perception éventuelle d'une rémunération ou d'une indemnisation (hors remboursement de frais) pour les activités qu'ils réalisaient dans l'association, le croisement des réponses données à ces deux dernières questions permettait d'identifier par une autre voie les bénévoles. Il est intéressant de noter que les résultats obtenus par ces deux approches ne sont pas absolument identiques, puisque certains répondants ne se sont pas identifiés comme bénévoles à la première question, mais ont révélé l'être au travers des deux dernières. Leur nombre n'est pas négligeable puisque, par extrapolation à la population française totale de plus de 15 ans, leur non-prise en compte aboutirait à une minoration de la population des bénévoles d'environ 900 000 personnes. Dans ce premier volet du questionnaire, les bénévoles sont interrogés sur leurs activités (fonctions assurées, éventuel exercice de responsabilités, durée consacrée à ce bénévolat, raisons de faire du bénévolat, compétences utilisées, acquises, formations suivies...) ainsi que sur les caractéristiques de leurs associations.

Le deuxième volet du questionnaire permettant d'appréhender la participation bénévole était administré à tous les enquêtés. Il leur était demandé s'ils avaient eu au cours des douze mois des activités bénévoles dans une association ou dans un autre organisme, en tant qu'adhérents ou non. Bien évidemment, pour les membres des associations interrogés dans le premier volet, il s'agissait, le cas échéant, d'activités bénévoles

additionnelles à celles qui avaient déjà été éventuellement indiquées. Chacune des participations bénévoles déclarées était soigneusement documentée dans la limite de deux par enquêté.

L'exploitation des données collectées par cette enquête permet de conclure à un taux de bénévolat de 27,6 % pour la population française de plus de 15 ans en 2002. Le volume des ressources bénévoles est de l'ordre de 820 000 emplois en équivalents temps plein et aux alentours de 720 000 pour les seules associations (Prouteau et Wolff, 2004a et 2004b).

Cette enquête, la première du genre conduite par la statistique publique en France, permet notamment de distinguer le bénévolat régulier du bénévolat occasionnel. Même si la frontière entre les deux n'est pas toujours évidente à tracer, il s'agit là d'une différenciation très utile pour estimer l'importance des ressources que représente ce don de temps au niveau macro-économique. Elle renseigne également sur la nature des activités réalisées par les bénévoles et sur leurs motivations, même si sur ce dernier point il convient d'être prudent à l'égard des déclarations des répondants qui sont exposées au « *biais de la désirabilité sociale* » (Pearce, 1993), lequel incite l'enquêté à privilégier les réponses qu'il pense avoir la plus forte légitimité (en l'occurrence les réponses relevant de l'altruisme).

Mais cette enquête présente également des limites, tout particulièrement en ce qui concerne les organismes dans lesquels les bénévoles exercent leurs activités. Le second volet ne permet pas systématiquement d'identifier le statut de l'organisme dès lors que l'enquêté y déclare plus d'un engagement ⁽⁶⁾. A cela s'ajoute le caractère sommaire des items proposés pour l'identification de ce statut. Ils se limitent en effet à la distinction entre les associations et des organismes municipaux ou locaux. Il est donc impossible de repérer le bénévolat dans les ISBL qui ont une autre forme juridique que l'association (fondations, comités d'entreprise, mutuelles...). Par ailleurs, le deuxième volet ne permet pas de savoir si l'organisme, qu'il soit ou non associatif, accueille du personnel salarié. Il est donc impossible, à partir de cette enquête, d'imputer le temps de travail bénévole qui va aux associations employeurs. Il n'est pas davantage possible de ventiler le travail bénévole saisi par l'enquête entre les diverses catégories de la nomenclature ICNPO (*International Classification of Nonprofit Organizations*), nomenclature adoptée par le compte satellite français. En effet, l'enquête Insee classe les organisations qui bénéficient du travail bénévole selon la nomenclature d'activités NAF, niveau 1, qui ne permet d'isoler clairement que la santé, l'éducation et l'action sociale et une partie des activités culturelles et sportives ⁽⁷⁾. Ces limites expliquent pourquoi cette enquête n'a pu être mise à profit par Kaminski (2005).

Le repérage et la mesure du bénévolat par les enquêtes : considérations méthodologiques

La variabilité maintes fois observée des estimations obtenues pour un même pays par des enquêtes distinctes est de nature à entretenir l'incertitude sur

(6) Il n'est d'ailleurs pas évident que le bénévole connaisse toujours le statut de cet organisme, surtout lorsqu'il n'en est pas membre.

(7) L'un des intérêts essentiels du compte satellite, selon les utilisateurs, réside dans l'affinement de la nomenclature permettant aux praticiens des associations de retrouver les classifications auxquelles ils sont habitués. Le clivage du vaste champ de l'action sociale selon les bénéficiaires a été tout particulièrement apprécié.

(8) La revue *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly* a donné à plusieurs reprises un écho à certaines de ces recherches. Voir notamment le volume 30, n° 3, paru en 2001.

la fiabilité de ce type d'exercice. Aussi des recherches se sont-elles efforcées d'analyser la sensibilité des résultats obtenus aux méthodes d'investigations empiriques mises en œuvre⁽⁸⁾.

La formulation des questions

Hall (2001) souligne l'importance d'une bonne compréhension par les répondants des questions qui leur sont posées. Le problème réside plus particulièrement dans l'interprétation des termes employés, ici le terme « bénévolat » (*volunteering*), interprétation qui n'est pas nécessairement identique chez tous les enquêtés. Les mots ne sont pas neutres et l'usage d'un terme plutôt que d'un autre peut relever des enjeux de légitimité. Certaines personnes préféreront par exemple se désigner du terme de militants. O'Neill (2001), faisant référence à ses propres recherches sur les dons des minorités à San Francisco, remarque ainsi que, dans les communautés des gens de couleur, les termes de charité, de philanthropie, de don et de bénévolat ne sont guère appréciés; ceux de partage (*sharing*) ou de coups de main (*helping*) leur sont préférés.

Les statisticiens et les enquêteurs ne doivent jamais oublier que les faits qu'ils entendent repérer, ici le travail bénévole, relèvent d'une réalité qu'ils construisent eux-mêmes sur la base de la définition qu'ils en retiennent. Statisticiens et enquêteurs doivent ensuite assumer ce « constructivisme » et ne pas supposer que la réalité qu'ils ont ainsi constituée correspond nécessairement à la perception spontanée qu'ont les enquêtés. Par exemple, il n'est pas évident pour ces derniers que le bénévolat (et notamment le bénévolat informel fait de services entre ménages) doive être considéré comme un « travail ». Les interroger en ces termes peut alors être une source de sous-déclarations biaisant de manière plus ou moins importante les résultats obtenus.

Les études britanniques sur le bénévolat réalisées au cours des années 90 pour le compte du National Centre for Volunteering ont ainsi évité systématiquement l'usage des termes *volunteering* et *voluntary work* (Lynn et Davis-Smith, 1992; Davis Smith, 1998)⁽⁹⁾. La méthode retenue, pour le bénévolat formel, a consisté à soumettre aux répondants diverses activités non rémunérées qu'ils étaient susceptibles d'avoir réalisées dans un cadre organisé comme une association, un club ou un autre type de groupement. C'est une méthode similaire que recommande Hall (2001).

Stimuler la mémoire des enquêtés

Hall (2001) voit dans la mobilisation de la mémoire des répondants le défi le plus important posé aux enquêtes sur les dons et le bénévolat. La question soulevée touche tout à la fois à la capacité des individus à se rappeler les événements sur lesquels ils sont interrogés, mais aussi à leur possibilité de les resituer assez précisément dans le temps. Havens et Schervish (2001) observent, à partir de leurs propres recherches, que des difficultés à se rappeler les dons et les activités bénévoles se manifestent dès lors que la période dépasse la semaine de référence.

(9) Le questionnaire de 1997 a inspiré celui de l'enquête récente réalisée dans ce même pays sur le bénévolat et les dons charitables pour le Bureau du tiers secteur du Cabinet Office (Low *et alii*, 2007).

Pour remédier à cette difficulté, l'usage par les enquêtes d'aide-mémoire est très vivement conseillé (proposition de types d'organismes ou d'activités...). Evidemment, l'utilisation de ces aide-mémoire conduit à allonger la taille des questionnaires, mais l'étude de Steinberg *et alii* (2002) confirme que les taux et les durées moyennes de bénévolat sont d'autant plus importants que le nombre de ces aide-mémoire est élevé et par conséquent que le questionnaire est long. Les auteurs suggèrent toutefois l'existence d'un seuil de « *rendements décroissants* », au-delà duquel l'allongement de la taille du questionnaire serait sans intérêt.

L'estimation des ressources bénévoles sur une base annuelle

Dès lors que la période d'interrogation est infra-annuelle (le mois précédant l'enquête, par exemple), il reste à calculer des estimations pour une année entière. Cette tâche soulève notamment la question de la saisonnalité des comportements étudiés. Cette question reste toutefois peu documentée (Havens et Schervisch, 2001 ; Almeida *et alii*, 2001) et mériterait certainement des recherches spécifiques.

Le calcul sur l'année des ressources bénévoles à partir de réponses obtenues à une échelle infra-annuelle pose un problème particulièrement aigu pour le bénévolat occasionnel. Ou bien l'activité est réalisée au cours de la période concernée par l'enquête et, si son caractère très occasionnel n'est pas perçu, l'extrapolation sur l'année conduira à une surestimation du bénévolat. Ou bien elle échappe à l'enquête et l'estimation annuelle de la contribution bénévole sera minorée, alors même certains bénévoles occasionnels peuvent être de gros contributeurs en temps (Prouteau et Wolff, 2004a). Tel peut être par exemple le cas d'un accompagnateur d'un groupe de jeunes à l'occasion d'un voyage de plusieurs jours pendant des vacances scolaires : il s'agira bien d'un bénévole occasionnel, mais le temps donné peut être substantiel.

La liste des problèmes relatifs aux enquêtes sur le bénévolat pourrait être allongée. La mesure du bénévolat gagnerait à une confrontation des résultats obtenus auprès d'individus avec ceux déduits des enquêtes réalisées auprès des organismes eux-mêmes. Ainsi, l'estimation d'une ressource bénévole de 720 000 emplois équivalents temps plein (ETP) à partir de l'enquête Insee 2002 gagne en crédibilité lorsqu'on la compare à celle, très proche (716 000 ETP), qui a été faite pour l'année 1999 par Tchernonog (2000) à partir d'une enquête auprès d'associations.

Les développements qui précèdent n'épuisent pas les considérations méthodologiques relatives à la mesure du bénévolat. Il est évident que la comparabilité dans le temps et dans l'espace suppose une harmonisation des choix méthodologiques, même s'il est probablement illusoire de prétendre donner une réponse entièrement satisfaisante à toutes les questions posées. Par conséquent, la rédaction d'un manuel méthodologique sur la mesure du bénévolat, sous l'égide du partenariat entre le BIT et le Centre pour l'étude de la société civile de l'Université Johns Hopkins, est une initiative particulièrement bienvenue.

Une approche critique du questionnaire provisoire proposé par l'équipe rédactrice du manuel

Le questionnaire proposé dans ce cadre, présenté en annexe, est bref et peut sans difficulté être ajouté à la très longue enquête emploi.

Les caractéristiques de l'enquête sur la force de travail (enquête emploi en France)

Cette enquête présente l'avantage d'exister dans tous les pays avec une périodicité variable : tous les trimestres dans la plupart des pays européens ⁽¹⁰⁾ (en France depuis 2003), une fois par an dans de nombreux autres pays, tous les cinq ans en Ethiopie. A terme, tous les pays européens mèneront cette enquête quatre fois par an afin d'avoir des données trimestrielles sur l'activité, l'emploi et le chômage au sens du BIT.

En France, l'enquête emploi est administrée en continu tout au long de l'année. Au total, 38 000 ménages sont interrogés ⁽¹¹⁾, soit 72 000 personnes de 15 ans et plus. Les questions portent sur l'emploi, le chômage, la formation, l'origine sociale, la situation un an auparavant et au cours des douze derniers mois. Un même ménage est interrogé six fois au cours de six trimestres. La grande taille de l'échantillon de cette enquête est évidemment un avantage majeur pour y annexer le questionnaire sur le bénévolat et caractériser une pratique qui n'est pas généralisée : si l'on présume un taux approximatif de bénévolat de 25 % en France, l'échantillon serait alors de 18 000 bénévoles, sans commune mesure avec les quelque 250 bénévoles des enquêtes expérimentales (Archambault et Boumendil, 1994 et 1997) et nettement supérieur aux effectifs de l'enquête Insee « Vie associative » 2002 (un peu moins de 1 600 bénévoles). On peut alors mettre en relation le bénévolat avec de nombreuses variables.

Dans l'enquête emploi actuelle, le bénévolat est évoqué à la question A4 : *« Pendant la semaine de référence, avez-vous travaillé sans être rémunéré : pour aider un membre de votre famille dans son entreprise ? pour suivre une formation ? pour faire du travail bénévole ? pour entretenir votre ménage ou prendre soin de votre famille ? »*

On remarque que dans cette question subsidiaire le travail bénévole n'est pas défini et que son interprétation est donc entièrement laissée à la discrétion des répondants.

La définition du travail bénévole dans le questionnaire

Or, dans le cadre de l'enquête internationale sur le bénévolat, une définition claire du bénévolat est essentielle. La définition du questionnaire mérite réflexion. Elle est brève et sert également de transition avec le reste de l'enquête : *« Je viens de vous interroger sur le travail rémunéré. Les questions suivantes portent sur le travail bénévole non rémunéré, c'est-à-dire des activités que certaines personnes accomplissent volontairement, sans rétribution, pour promouvoir une cause ou aider quelqu'un en dehors de leur ménage ou de leur famille proche. »*

(10) En application du règlement de la Commission européenne n° 577/90 parue au *Journal officiel des communautés européennes*, n° 77.

(11) On rappelle que, selon la définition du BIT, un ménage, c'est l'ensemble des personnes qui vivent dans un même logement.

Le bénévolat est un travail, distinct du loisir ; il est exercé bénévolement, ce qui le différencie du travail rémunéré. Il est en outre destiné à d'autres personnes que soi-même ou les membres du ménage, ce qui le distingue du travail domestique. Ces trois frontières du bénévolat doivent être considérées et il est nécessaire que les zones grises soient évoquées. La définition doit s'appliquer aussi bien au bénévolat formel, organisé, qu'au bénévolat informel, qui ne passe pas par l'intermédiaire d'une organisation. Le travail bénévole y est défini comme volontaire, ce qui exclut toute forme de travail forcé pour des raisons légales, mais ce qui n'exclut pas la pression sociale ou l'obligation morale⁽¹²⁾. Ce critère devrait peut-être amener à exclure le bénévolat lié à un cycle d'études et pris en compte dans les examens.

(12) Par exemple, je dois déblayer en cas d'inondation dans ma commune et accueillir mes voisins si ma maison est épargnée.

Frontière travail-loisir

La distinction entre travail bénévole et loisir repose en principe sur le critère de la tierce personne (Hawrylyshyn, 1977 ; Chadeau et Fouquet, 1981). La personne présumée bénévole peut-elle ou non être remplacée par une personne salariée ? Si oui, il s'agit bien d'un travailleur bénévole ; si non, on est dans la sphère du loisir, de la participation associative sans bénévolat, à titre de bénéficiaire ou d'usager. On distinguera ainsi ceux qui donnent des leçons de tennis des simples joueurs, ceux qui organisent une réunion ou une manifestation de ceux qui y participent.

Le clivage n'est cependant pas toujours aussi net. Ainsi, puis-je payer quelqu'un pour visiter à ma place un prisonnier ou un malade ? Ou pour écrire un article dans la presse syndicale ou politique ? Ces tâches sont cependant des champs traditionnels où le critère de la tierce personne fonctionne mal.

Frontière travail bénévole-travail rémunéré

La distinction entre travail bénévole et travail rémunéré est plus facile à opérer dans les pays développés, du fait de l'existence d'un contrat de travail pour les salariés. Dans les pays en développement, la délimitation est difficile en raison de l'importance du secteur informel.

Cependant, il existe des situations intermédiaires entre bénévolat et salariat : la rémunération en nature, le volontariat, travail qualifié à plein temps faiblement rémunéré comme dans certaines ONG ou pour le volontariat civil. Bien entendu, cette faible rémunération doit être appréciée par rapport à l'ampleur et à la qualification du travail fourni et à la norme salariale dans chaque pays. En ce qui concerne la France, nous suggérons d'exclure du bénévolat toute activité rémunérée, même très faiblement. Les défraiements, en revanche, ne disqualifient pas le bénévolat.

Frontière travail bénévole-travail domestique

Seul le bénévolat informel est ici concerné. La frontière est théoriquement celle du ménage, au sens statistique du terme. Travail domestique en deçà, travail bénévole au-delà. Mais évidemment, les habitudes de cohabitation entre générations et collatéraux diffèrent selon les pays, d'où l'expression

« *aider quelqu'un en dehors de [son] ménage ou de [sa] famille proche* ». Le terme « famille proche » est laissé à l'interprétation de la personne enquêtée et traduira sans doute la variabilité dans l'espace des obligations familiales. Dans le cadre du repérage du bénévolat informel, il faut aussi envisager que l'activité bénévole soit réalisée conjointement à des activités domestiques (je garde l'enfant de ma voisine en même temps que les miens). Il est également souhaitable de statuer sur les cas d'échanges de services (je conduis nos enfants au judo le mercredi et la voisine les conduit au foot le dimanche), que nous proposons d'inclure.

Une définition claire du bénévolat ne règle pas pour autant tous les problèmes. Le travail bénévole demeure ce que la personne entend par là et une confusion entre bénévolat et autres formes de participation peut exister.

La formulation des questions

Si l'adoption d'une définition claire du bénévolat est une condition préalable à toute démarche visant à repérer et à quantifier ce comportement, cela ne signifie pas pour autant que cette définition a vocation à être communiquée à l'enquêté dans les termes exacts qui sont ceux retenus par les statisticiens et l'enquêteur. A cet égard, il n'apparaît pas évident d'utiliser le terme « travail » dans les questions, car si pour les concepteurs des enquêtes il s'agit bien d'appréhender le bénévolat comme ressource productive, ne serait-ce que pour le faire figurer dans le compte satellite des ISBL, ce n'est pas nécessairement dans ce registre du travail que tous les enquêtés inscrivent les activités qu'ils réalisent à titre bénévole. Il n'est pas sûr non plus que le terme « activités », très vague, soit souhaitable dans le contexte français. Le terme « services » pourrait leur être substitué, l'enquêté étant alors interrogé sur les services éventuellement rendus sans rémunération. De même, l'illustration donnée du bénévolat lors de la présentation du questionnaire (START) paraît assez étroite. Seules sont évoquées les activités visant à promouvoir une cause (mais l'expression est-elle bien claire pour l'enquêté?) et à aider des tiers. Le risque est réel, dans ces conditions, d'affaiblir dans l'esprit des répondants la légitimité de domaines d'activité comme le sport, les loisirs ou la culture, qui se situent moins facilement dans les registres de la promotion d'une cause et de l'aide aux personnes, mais qui fournissent pourtant dans plusieurs pays dont la France les gros bataillons de bénévoles. Et si cette première approche du bénévolat est suivie d'une liste d'exemples qui couvrent plusieurs domaines d'activité, il n'en reste pas moins que la place de certains d'entre eux demeure discrète (celui des loisirs n'est même pas évoqué). La version actuelle du questionnaire représente toutefois un net progrès par rapport à une version antérieure qui privilégiait incontestablement les activités à caractère charitable. Il est nécessaire d'adapter ces exemples au contexte national.

Le choix de la période de référence : minimiser les oublis

En France comme dans la plupart des pays européens, l'enquête emploi est administrée en continu, sur toutes les périodes de l'année, vacances et fêtes